



# DOSSIER À SUIVRE

**Date d'ouverture :** 31/03/2001

## **FICHE TECHNIQUE # 14**

**Thématique :** Ressources naturelles

**Nom du projet :** Gestion des niveaux d'eau du lac Saint-François

**Localisation :** Lac Saint-François et canal de Beauharnois

### **Problématique :**

Le niveau de l'eau dans le lac Saint-François et la portion "Entre 2 lacs" est en grande partie tributaire des plans de régularisation du lac Supérieur 1977-A et du lac Ontario 1958-D. Les deux plans sont en révision et ont fait l'objet de consultations depuis 1993. Le nouveau plan proposé en 1999-2000 a été rejeté par la Commission mixte internationale (CMI), qui gère de façon indépendante le niveau d'eau des eaux limitrophes Canada/État-Unis, car les changements n'étaient pas satisfaisants. La commission a formé un comité spécifique pour la gestion de l'eau du Saint-Laurent, le Conseil international de régie du Saint-Laurent, qui est composé :

#### **du côté américain**

- d'un membre de la régie des ouvrages de Cornwall
- d'un spécialiste en érosion des berges du lac Ontario
- d'un directeur d'un organisme de New-York
- d'un spécialiste en navigation de plaisance

#### **du côté canadien**

- d'un représentant du MENV en Outaouais
- du maire de Dorval, Peter Yoemans
- d'un représentant de Transport Canada
- d'un représentant d'Environnement Canada
- d'un représentant d'Hydro-Québec

Le permis d'exploitation de la centrale Moses (côté américain) près de Cornwall est en révision. Il semble qu'on ait prévu des aménagements et une gestion tenant compte des besoins des poissons qui fraient en eau vive (esturgeons de lac, doré jaune, etc).

La gestion des niveaux d'eau tient compte de la navigation commerciale et des besoins hydroélectriques en priorité. Le niveau du lac Saint-François est stabilisé tout

comme le bassin de Les Cèdres. Le plus haut niveau annuel se situe entre janvier et mars. La variation est au maximum de 10 cm de mai à novembre. Les fluctuations du niveau de l'eau diffèrent nettement de celles d'un plan d'eau naturel où on trouve une crue printanière (avril et mai) et un étiage (basses eaux) marqué à la fin de l'été (août).

Un comité de travail, formé de représentants d'Environnement Canada, de la Société de la faune et des Parcs du Québec, d'un groupe environnemental et de représentants du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, a été mis sur pied pour trouver des solutions aux problématiques issues de la gestion du lac Saint-François (plantes aquatiques, poissons et niveaux d'eau).

Il faut se demander si la problématique soulevée au lac Saint-François se produira ou s'est déjà produite dans les bassins stabilisés "Entre 2 lacs" ?

### **Solution :**

La gestion plus naturelle entraîne un déplacement des niveaux élevés du lac de janvier à mars vers les mois d'avril et mai et une période d'étiage en août. Une simulation des effets de la gestion actuelle nous donnera une meilleure compréhension des habitats et des possibles changements qui favoriseraient la faune tout en tenant compte de la prolifération des plantes aquatiques. Des études de terrain sont nécessaires pour connaître l'habitat du poisson qui est très différent d'un lac naturel.

Un comité de travail a été mis sur pied par le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent et Hydro-Québec pour déterminer les actions à prendre. Il est nécessaire d'inviter de nouveaux intervenants sur ce comité pour avoir une meilleure concertation du milieu et trouver des solutions novatrices.

Il faut aussi faire connaître nos revendications à la Commission Mixte Internationale (CMI) lors des séances publiques qu'elle tient régulièrement.

### **Faisabilité :**

Le comité de travail semble être sur la bonne voie. L'expertise des divers ministères sera très importante pour le Comité ZIP dans ce dossier. L'implication de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent est toujours problématique.

<b>Coût :</b>	Comité de travail .....	5 000 \$
	Simulation .....	40 000 \$
	Inventaires .....	100 000 \$

### **Partenaires visés :**

Action Poissons Plus Lac Saint-François (APP), les associations de pêcheurs et chasseurs, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Commission mixte internationale (CMI), Environnement Canada, Escadrille canadienne de plaisance, Hydro-Québec, Interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000, La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, Ministère de l'Environnement du Québec (MEnv), Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), Stratégies Saint-Laurent.

**Échéancier :**

Comité de travail	2000-2005
Simulation	2001-2002
Inventaires	2001-2003
Nouvelle gestion	2005
Sensibilisation de la CMI	2001- ???

**Indicateur d'atteinte d'objectif :**

Une gestion des niveaux d'eau qui tienne compte des aspects naturels du milieu (crue et étiage).

Entente entre les divers intervenants sur une gestion durable de la ressource faunique et floristique.

**Références complémentaires :**

LACHANCE, Claire et al., 1996, Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-Louis, Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, 30 pages + annexes

LACHANCE, Claire et al., 1997, Plan d'action et de réhabilitation écologique du lac Saint-François, Comité Zone d'Intervention Prioritaire du Haut Saint-Laurent, 58 pages + annexes.